

EN CAS D'ACCIDENT DE SERVICE/TRAVAIL



Protéger: écarter les dangers potentiels (couper le courant, arrêter les équipements)

Secourir: protéger la victime ou les victimes en les mettant en situation de sécurité. Selon la gravité, **alerter** un SST (sauveteur secouriste du travail) ou alerter les secours directement :

**18 (POMPIERS) - 15 (SAMU)
112 (téléphone mobile)**

Préciser l'adresse de l'établissement et **indiquer impérativement :**

- le lieu exact de l'accident (n° du bâtiment, étage, nom du local)
- la nature de l'accident
- le nombre et l'état des victimes
- dire les gestes qui ont été faits
- signaler éventuellement les risques particuliers (risque chimique...) et les situations particulières (incarcération...)

NE PAS RACCROCHER LE PREMIER, PUIS prévenir le poste de sécurité afin de faciliter l'accès aux secours :

À Meudon 01 45 07 75 80

À Paris 01 40 51 23 06

À Nançay, prévenez :

- le standard en journée : **02 48 51 82 41**
- le gardien à partir de 17h : **02 48 51 86 00**

INCENDIE



Vous êtes témoin d'un début d'incendie (de jour comme de nuit):

- 1. Alertez** en actionnant un déclencheur manuel
- 2. Utilisez** les moyens d'extinction à votre disposition
- 3. En cas d'échec** des 2 procédures précédentes, prévenez directement les Sapeurs Pompiers

(0) 112 - depuis un téléphone mobile
018 - depuis un téléphone fixe

Indiquez :

- le nom de l'établissement
- l'adresse
- le lieu (étage, aile, porte...)
- la nature du feu

Ne raccrochez pas le premier

ÉVACUATION



Dès que vous entendez le signal sonore d'évacuation :

Fermez fenêtres et portes avant de sortir calmement

Dirigez-vous vers les sorties et issues de secours les plus proches sans précipitation

N'utilisez pas les ascenseurs

Ne revenez pas sur vos pas pour prendre vos affaires personnelles

En cas de chaleur et fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol

Rendez-vous au point de rassemblement



En cas d'impossibilité d'évacuer, enfermez-vous dans une pièce, mouillez et calfeutrez la porte et manifestez-vous à la fenêtre.

